Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260330-2026033012-DE

COMMUNE DE PLUMERGAT

Séance du Conseil municipal du 30 mars 2026

Délibération n°2026/03/30/12

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Plumergat, légalement et individuellement convoqués, se sont réunis, en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Madame Sandrine CADORET, Maire.

Après avoir procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Nombre de conseillers : En exercice : 27 Présents : 25 Votants : 27	Étaient présents :	Sandrine CADORET, Guillaume GUILLEMIN, Mathilde DINARD, Philippe LE RAY, Marie-Reine BOURGEOIS, Richard POTEL, Marie-Laurence BOTTA, Henri PERRONNO, Laurence LOURO, Isabelle ARZ, Éric PELATAN, Nathalie MARCHAL, Odile ROSNARHO, Frédéric PIDANCIER, Marie-Agnès CHAUVEL, Philippe LE GALL, Christophe JÉGO, Marie-Renée LAYEC, Nicolas COUGOULIC, Lukrecja MILCENT, Émilie SEVENO, Erwan LARRIEU, Hélène POYET, Christophe JÉGOUSSE, Lucas CRON
	Absents excusés et représentés :	Maryline PRADIC a donné pouvoir à Odile ROSNARHO, Titouan COUPRY a donné pouvoir à Sandrine CADORET
	Secrétaire de séance :	Henri PERRONNO
	Date de convocation :	23 mars 2026

Objet : Élection du référent de la commune en matière de défense nationale

Madame le Maire rappelle qu'à la suite de la professionnalisation des armées et de la suspension de la conscription, le Gouvernement a décidé d'entreprendre une série d'actions destinées à renforcer les liens entre la Nation et ses forces armées, par le développement de la réserve opérationnelle et citoyenne qui en sera un vecteur fondamental.

Créée en 2001 par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à promouvoir l'esprit de défense. Son rôle est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. Il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la réserve citoyenne et de s'occuper du recensement. C'est pourquoi, le ministère de la Défense demande de bien vouloir désigner, au sein du Conseil municipal, un référent concernant les questions de défense.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215601758-20260330-2026033012-DE

Madame le Maire propose au Conseil municipal de procéder, à mains levées, à l'élection :

- d'un élu référent de la commune en matière de défense nationale.

Ainsi, après avoir entendu les propositions de Madame le Maire et procédé au vote à mains levées, le Conseil municipal :

Article 1 : PROCLAME élu, par 27 voix pour, Lucas CRON en qualité de référent de la commune en matière de défense nationale.

Article 2 : Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance,
Henri PERRONNO.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Sandrine CADORET.

MAIRIE DE PLUMERGAT (Morbihan)